

CGT Radio France SNJ-CGT Radio France

PREAVIS DE GREVE

Mardi 28 mars 2006

RETRAIT DU CPE ET DU CNE

Le CPE (contrat première embauche) comme le CNE (contrat nouvelle embauche) c'est l'individualisation contre les droits statutaires et contre les conventions collectives, c'est un pas de plus contre le code du travail.

La CGT de Radio France appelle l'ensemble des salariés permanents et intermittents de l'ensemble des conventions et de leurs avenants, ainsi que des accords d'entreprise, PTA, journalistes, musiciens, PARLs, attachés de production etc... à cesser le travail le mardi 28 mars de 0h00 à 24h00 afin de participer aux manifestations sur la base des revendications suivantes pour nous garantir le code du travail, des conventions collectives et des droits de tous les salariés :

- **Retrait du CPE**
- **Retrait du CNE**
- **Maintien et défense du code du travail**
- **Maintien de la convention collective de la communication et de l'audiovisuel public et de ses avenants**
- **Intégration dans la convention collective des métiers qui correspondent à une activité constante de l'entreprise**
- **Requalification de tous les salariés précaires bénéficiant des droits au CDI**
- **Maintien du CDD d'usage constant pour certains métiers et maintien de leurs annexes d'assurance chômage spécifiques (8 et 10).**

Paris, le 22 mars 2006

Marie-Hélène ELBAZ
Secrétaire Générale.

Lionel THOMPSON
Secrétaire Général.